


TEST POUR L'OBTENTION DU CACES® : CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT			
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS	
Être capable d'acquérir le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur accompagnant suivant la <i>recommandation R485</i> .	Conducteurs expérimentés et préalablement formés à conduire un chariot automoteur de manutention à conducteur accompagnant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas avoir de contre indication médicale</li> <li>- Compréhension du français</li> </ul> <p><b>Veillez préciser lors de l'inscription si la personne peu rencontrer des difficultés de compréhension lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique</b></p>	
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8 candidats maximum par journée de test</b>			
CONTENU DU TEST			
TEST THÉORIQUE :		TEST PRATIQUE :	
<p><b>Le conducteur devra être capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Démontrer ses connaissances réglementaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôles des différentes instances et organismes de prévention.</li> <li>- Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot.</li> <li>- Les responsabilités du conducteur.</li> </ul> </li> <li><b>2. Apprécier la classification et les technologies de chariots</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques.</li> <li>- Connaître les différents organes, leurs technologies et fonctions.</li> </ul> </li> <li><b>3. Définir les principes de sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation.</li> <li>- Identifier les risques et les facteurs d'accidents.</li> <li>- Connaître les dispositifs de sécurité.</li> <li>- Connaître les vérifications et opérations de maintenance.</li> </ul> </li> </ol>		<p><b>Le conducteur devra être capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention</b></li> <li><b>2. Effectuer les vérifications</b></li> <li><b>3. Conduire, circuler et manœuvrer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Circuler en marche avant et arrière, en virage...</li> <li>- Prendre et déposer au sol une charge palettisée.</li> <li>- Réaliser les opérations de chargement et de déchargement à quai.</li> <li>- Gerber en palettier</li> <li>- Gerber en pile</li> <li>- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées dans l'exercice.</li> </ul> </li> <li><b>4. Effectuer les vérifications et opérations de maintenance</b></li> </ol> <p><b>Catégories d'engins utilisables pour nos formations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 : Gerbeur à conducteur accompagnant 1,20m ≤ levée &lt; 2,5m</li> <li>- 2 : Gerbeur à conducteur accompagnant ≥ 2,5m</li> </ul>	
DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES	
3 heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En centre.</li> <li>- En entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen théorique par test écrit (QCM, note éliminatoire).</li> <li>- Examen pratique.</li> <li>- Résultat minimum : 70% de bonnes réponses.</li> </ul>	
PÉDAGOGIE			
<p><b>Pour le test en entreprise (renseigner au préalable la convention de mise à disposition) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Le test théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (absence de va et vient, calme, tables et chaises en nombre suffisant).</li> <li>- <u>Le test pratique se déroulera</u> conformément aux dispositions de la recommandation R485.</li> <li>-</li> </ul> <p><b>Tests en entreprise : voir convention de mise à disposition</b></p>			
VALIDATION DES ACQUIS		ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
Un « Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité » CACES® sera délivré au stagiaire, permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite. <i>Une mise à niveau vous sera proposée en cas d'échec.</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention...).</li> <li>- Une pièce et une photo d'identité.</li> </ul>	

**Renouvellement du CACES® tous les 5 ans.**